Supported by:

Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Nuclear Safety and Consumer Protection

based on a decision of the German Bundestag

SGP OP8 COUNTRY PROGRAMME STRATEGY FOR GLOBAL ICCA SUPPORT INITIATIVE PHASE 2 (2023-2028)

CONGO



(OPTIONAL:)

Calibri body 10 font for text

ICCA GSI Phase 2 strategy should be around 10-15 pages

Supported by:
Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Nuclear Safety and Consumer Protection
based on a decision of the German Bundestag

1. BACKGROUND

1.1- Contexte général

Le Soutien mondial aux territoires et zones conservées par les peuples autochtones et les communautés locales (ICCA-GSI) est une initiative multi partenariale mise en œuvre par le Programme des petites subventions (PMF) du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), lui-même mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). L'ICCA-GSI est financée par le gouvernement allemand, par l'entremise de son ministère fédéral de l'Environnement, de la Conservation de la nature, de la Sûreté nucléaire et de la Protection des consommateurs (BMUV). Parmi ses principaux partenaires figurent la Convention sur la Biodiversité (CBD), le Programme mondial sur les aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature Areas (IUCN GPAP), le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP WCMC) et le ICCA Consortium.
La phase 1 de l'ICCA-GSI a été créée en 2014 afin d'élargir la portée et la qualité des différents types de gouvernance pour la reconnaissance des territoires et zones conservées par les peuples autochtones et les communautés locales (APAC) et la réalisation des objectifs d'Aichi 2020.
L'objectif de l'ICCA-GSI est d'améliorer la reconnaissance et l'efficacité globale des APAC, en matière de conservation de la biodiversité, des moyens de subsistance durables et de résilience aux effets du changement climatique.
En sus, des études (studies) menées avec des partenaires au cours de la phase 1 de l'ICCA-GSI montrent que les APAC couvrent entre 21 et 32 % des terres mondiales, dont 91 % sont en « bon état écologique » et abritent au moins 36 % des zones clées pour la biodiversité (ZCB).
Avec l'adoption du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (GBF) lors de la 15e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (COP15 de la CDB) en novembre 2022, les stratégies de gestion de la biodiversité reconnaissent et s'appuient de plus en plus sur le rôle vital des Peuples Autochtones et des Communautés Locales (PA et CL) dans la conservation volontaire de la biodiversité en dehors du cadre des aires protégées officiellement reconnues par le gouvernement (qui représentent 17 % des terres mondiales).
À ce titre, la phase 2 de l'ICCA-GSI a été lancée afin de continuer à améliorer la reconnaissance et l'efficacité globale des APAC en matière de conservation de la biodiversité, des moyens de subsistance durables et de résilience aux effets du changement climatique. La phase 2 de l'ICCA-GSI se concentrera sur la conservation de la biodiversité en lien avec le rôle des APAC dans le cadre des objectifs du GBF 2030, notamment :
• Objectif 3 (Target 3:) : Conservation et protection des écosystèmes et garantie que 30 % des zones terrestres et marines mondiales soient conservées/entretenues d'ici 2030.
• Objectif 21 (Target 21) : Orienter l'action en faveur de la biodiversité par le partage des connaissances sur la biodiversité, y compris les savoirs traditionnels, les innovations et les pratiques des peuples autochtones et des communautés locales, sur la base de leur consentement libre, préalable et informé (CLPI).
• Objectif 22 (Target 22) : Participation des peuples autochtones et des communautés locales à la prise de décision relative à la biodiversité.
• Objectif 23 (Target 23) : Égalité des sexes.
En outre, l'accent sera mis sur le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans la recherche des solutions fondées sur la nature dans le cadre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN)- (NDCs) au titre de l'Accord de Paris sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).
La phase 2 de l'ICCA-GSI est mise en œuvre dans 50 pays, dont l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Belize, le Bénin, le Bhoutan, la Bolivie, le Botswana, le Brésil, le Burkina Faso, le Burundi, le Cambodge, le Congo, la Chine, la Colombie, l'Équateur, le Gabon, le Ghana, le Guatemala, la Guinée, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, la Jordanie, le Kirghizistan, le Kenya, Madagascar, la Malaisie, les Maldives, le Maroc, le Mexique, la Mongolie, la Namibie, le Népal, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, le Panama, le Paraguay, le Pérou, les Philippines, la République centrafricaine, la République du Congo (Brazzaville), le Sénégal, le Suriname, la Tanzanie, la Thaïlande, la Tunisie et le Vietnam.

Travail aux niveaux local, national et mondial :
S'appuyant sur la phase 1 de l'ICCA-GSI, trois composantes distinctes, appelées « modules de travail », se poursuivent dans la phase 2 afin de créer un cadre de changement systémique aux niveaux local, national et mondial. Il s'agit de :
Module de travail 1 (niveau local) : Soutien financier direct aux actions communautaires et démonstration d'une gestion responsable des APAC à des fins de protection des écosystèmes, de moyens de subsistance durables et de réduction de la pauvreté.
Module de travail 2 (niveau national) : Soutien juridique, politique et autres formes de soutien à la reconnaissance et à la conservation des APAC (y compris les évaluations de la gouvernance des aires et paysages protégés).
Module de travail 3 (niveau mondial) : Mise en réseau, production de connaissances et échange entre les initiatives nationales des OSC aux niveaux régional et mondial.

2-2.-Contexte national

Les projets mis en œuvre dans le cadre de la Phase 1 de ICCA-GSI, ont consisté au renforcement des Patrimoines Autochtones en vue de la création des aires protégées autochtones et à l'appui aux activités en réponse à la COVID 19.
Les principaux thèmes ont été : (i) la Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacées ; (ii) l'Agriculture et la pêche durables et la sécurité alimentaire ; (iii) le renforcement de l'inclusion sociale ; (IV) la gestion des connaissances.
Ces projets ont été mis en œuvre dans et à proximité des aires protégées comme le parc national Odzala-Kouakoua, le parc national Nouabalé ndoki et en créant un corridor de connectivité écologique avec les grands projets sous régionaux comme la Tri national de la Sangha (TNS), le Trinational Dja Odzala Minkébé (TRIDOM) et le Binational Lac Télé-lac Tumba (LT-LT) respectivement entre le Congo, la République centrafricaine et le Cameroun, entre le Congo, le Cameroun et le Gabon et entre le Congo et la République Démocratique du Congo.
Il a été noté l'accroissement de l'espace des aires protégées, la protection des grands mammifères et les oiseaux migrateurs par la conservation des forêts qui sont leurs biotopes de prédilection.
Aussi, le suivi des clairières de ces animaux comme les éléphants, les gorilles et les buffles a amplifié l'écotourisme notamment dans les zones salines.
Les activités génératrices de revenu mises en œuvre ont été une alternative à la création d'emploi et à l'amélioration du bien-être social et à encourager la cohésion sociale dans les territoires villageois.
Les leçons à tirer sont entre autres, que les projets mis en œuvre ont permis de mettre ensemble les populations locales et autochtones dans un cadre de vivre ensemble et cela crée une cohésion sociale.
Il est démontré grâce à ces projets que les défis environnementaux sont résolus en même temps que la satisfaction du bien-être social. A cela, il y a lieu mentionné qu'un autre défi important à prendre en ligne de compte est celui de la transformation et de la commercialisation des produits issus de l'organisation communautaire.
La règlementation nationale notamment la constitution du 25 octobre 2015, la loi N°33-2020 portant code forestier, la loi N°33-2023, portant gestion durable de l'environnement et la loi N°05-2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones, prend en compte la considération des populations autochtones.
En effet, dans la loi forestière la délimitation des séries de développement communautaire se fait en concertation avec les populations autochtone et les communautés locales s concernées entre autres.
De même, le Gouvernement encourage l'implication des populations autochtones dans les opérations d'afforestation, de reforestation et des travaux d'enrichissement et de suivi de la régénération naturelle des forêts.
C'est en cela, que dans les forêts communautaires, les crédits carbones générés appartiennent uniquement ou conjointement aux populations autochtones et aux communautés locales concernées, selon que le projet est mis en œuvre par elles (cf. **Loi n° 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier).**

Par ailleurs, d'après la loi de l'environnement (N°33-2023), les ressources génétiques en référence à celles détenues par les populations autochtones sont protégées par l'état en phase avec les dispositions du droit positif et aux engagements internationaux pris par le pays.
A cet effet, L'Etat garantit le droit des populations autochtones de participer aux bénéfices résultant de l'utilisation et de l'exploitation, y compris à des fins commerciales, de leurs savoirs traditionnels et patrimoines culturels, dans des conditions à définir après consultation avec les populations concernées (Loi n° 5- 2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones).

Tableau N° 01 : Récapitulatif des projets ICCA-GSI mis en œuvre au Congo

N°	Titre du projet	PO	Financement	Localisation
1	Conservation de la zone de captage des eaux de la rivière Louna	COG/ICCA-GSI-COVID/2021/10	50 000	Ignié
2	Projet de renforcement des capacités des PA en vue de la création d'une AP Autochtones et d'Appui aux activités réponse COVID -19	COG/ICCA-GSI-COVID/2021/01	40 000	Zouaba/Ngbala
3	Projet de renforcement des capacités des PA en vue de la création d'une AP Autochtones et d'Appui aux activités réponse COVID -19	COG/ICCA-GSI-COVID/2021/6	37 500	Dia/sembé
4	Projet de renforcement des capacités des PA en vue de la création d'une AP Autochtones et d'Appui aux activités réponse COVID -19	COG/ICCA-GSI-COVID/2021/05	37 500	Mamogola/sembé
5	Projet de renforcement des capacités des PA en vue de la création d'une AP Autochtones et d'Appui aux activités réponse COVID -19	COG/ICCA-GSI-COVID/2021/02	40 000	Kerembel/ngbala
6	Projet de renforcement des capacités des PA en vue de la création d'une AP Autochtones et d'Appui aux activités réponse COVID -19	COG/ICCA-GSI-COVID/2021/04	37 500	Elologa/sembé
7	Projet de renforcement des capacités des PA en vue de la création d'une AP Autochtones et d'Appui aux activités réponse COVID -19	COG/ICCA-GSI-COVID/2021/7	37 500	She/souanké
8	Projet de renforcement des capacités des PA en vue de la création d'une AP Autochtones et d'Appui aux activités réponse COVID -19	COG/ICCA-GSI-COVID/2021/8	37 500	Mbaye/souanké
9	Projet de renforcement des capacités des PA en vue de la création d'une AP Autochtones et d'Appui aux activités réponse COVID -19	COG/ICCA-GSI-COVID/2021/3	40 000	Béthel/souanké
10	Projet de renforcement des capacités des PA en vue de la création d'une AP Autochtones et d'Appui aux activités réponse COVID -19	COG/ICCA-GSI-COVID/2021/9	50.000	Bomassa/kabo

2. SUMMARY: Key Results/Accomplishments

Le Programme sur les Petites subventions financé par le FEM et mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) a débuté au Congo depuis 2016, à ce jour quarante-trois (43) projets ont été mis en

œuvre pour un coût global d'un million neuf cent sept mille cinq cents dollars (1 907 500 $) dont cependant neuf projets OP 7 sont en attente de finalisation.

S'agissant des projets ICCA au Congo, ils ont commencé depuis le 08 novembre 2021, et a totalisé un nombre de dix (10) projets pour un coût global de 407 500 USD.

Tableau N° 02 : récapitulatif de la distribution des subventions :

Sources de financement	Nombre de Projets	Montant de la subvention (USD)	Co-financing en Cash (USD)	Co-financing en nature (USD)
Fonds Core GEF	33	995 000		1321780
Funds STAR GEF		505 000		
Fonds GEF RAF				
Africa Adaptation Programme				
COMDEKS				
ICCA-GSI	10	407 500	0	245 239
Social Inclusion				
Total	43	1 907 500		1567019

Source database (PMF), 2024

3. COUNTRY PRIORITIES AND STRATEGIC ALIGNMENT

3.1. Alignment with national priorities

La stratégie de la Phase 2 de l'ICCA-GSI en République du Congo est en phase avec les priorités nationales en matière d'environnement et de développement durable, notamment la Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB) et les engagements clés du Cadre mondial pour la biodiversité post-2020 (CMB).
Cet alignement garantit la cohérence avec les outils de planification nationaux tels que la Stratégie Nationale de Développement Durable 2016–2025 (SNDD) et contribue aux engagements du pays envers les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME).

Alignement avec la SPANB :
La stratégie contribue directement aux objectifs stratégiques de la SPANB, notamment :

Objectif stratégique B : Réduire les pressions directes sur la biodiversité en promouvant la conservation communautaire et l'utilisation durable des ressources naturelles ;

Objectif stratégique C : Sauvegarder les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique à travers la reconnaissance et le soutien des aires conservées par les communautés ;

Objectif stratégique D : Accroître les bénéfices tirés de la biodiversité et des services écosystémiques pour tous, en mettant l'accent sur les savoirs traditionnels et les moyens de subsistance communautaires.

Contribution aux cibles du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) :

Cible 3 (Aires protégées et conservées) :
La stratégie soutient l'objectif national de conserver au moins 30 % du territoire en promouvant les territoires de vie (APAC) comme modèle de gouvernance complémentaire aux aires protégées étatiques.

Cible 21 (Connaissances et informations) :
Le programme renforce les systèmes de connaissances communautaires, appuie la documentation des savoirs écologiques traditionnels, et favorise la production et la diffusion d'informations sur les APAC au service du suivi national et de la prise de décision.

Cible 22 (Gouvernance inclusive) :
La stratégie promeut une gouvernance équitable des ressources naturelles, en reconnaissant les institutions coutumières, en facilitant les plateformes multi-acteurs, et en assurant la participation effective des communautés locales et autochtones dans les processus de conservation.

En s'alignant sur ces cadres, la stratégie nationale ICCA-GSI contribue à la mise en œuvre des engagements du Congo au titre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), et soutient les approches décentralisées et communautaires de la conservation, en cohérence avec les lois et politiques nationales.
Les conventions au niveau international et les outils de planification au niveau national seront des instruments clés dans la mise en œuvre de la structure opérationnelle PMF 2.0 ; et à cet effet, il est important que pour OP8, le programme national projeté (activités et résultats projetés) soit en parfaite cohérence avec les priorités nationales tout en contribuant à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). La SNDD articule les engagements internes et internationaux du pays au plan économique, social et environnemental. Le tableau ci-dessous présente quelques priorités nationales et accords multilatéraux sur l'environnement (AME) auxquels le programme national va s'aligner dans le cadre de OP8.
Il ressort du tableau ci- dessous que les priorités nationales et accords multilatéraux sur l'environnement (AME) sont pour les pays signataires comme le Congo, un moyen important de faire face aux défis environnementaux, notamment ceux qui ont une portée internationale ou mondiale. Ce document de la stratégie du programme national du PMF au titre de OP8 tient compte aussi bien dans l'élaboration de cette stratégie que dans sa mise en œuvre.
Il est admis que dans le cadre de la Conservation communautaire des écosystèmes marins et terrestres et des espèces menacées, la valorisation de l'*a*griculture et la pêche durables, la sécurité alimentaire, la valorisation des sources d'énergie moins émettrice de carbone, la promotion de l'inclusion sociale, la gestion des connaissances et la gestion et le suivi des résultats seront mis en œuvre en fonction des priorités nationales :

- Améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées par le biais du renforcement des aires patrimoines Autochtones et d'une gouvernance partagée avec le secteur privé et le gouvernement comme organe régalien de la législation forestière et environnementale.

 En effet, la gestion des aires du patrimoines autochtones accroit l'aire protégée dans la protection des ressources naturelles et le suivi des clairières qui sont des zones de prédilection des grands mammifères et des grands oiseaux migrateurs formant un corridor de connectivité avec les autres paysages frontaliers des pays limitrophes avec les lesquels le Congo a des projets sous régionaux transfrontaliers communs.
- Améliorer les pratiques et les approches favorables à la conservation de la biodiversité menées par les communautés, y compris la promotion de l'économie diversifiée.

- Mettre en œuvre des activités génératrices de revenus comme l'agriculture durable avec des itinéraires techniques de conservation de la dégradation des sols comme la rotation des cultures, la pratique de la jachère, la culture sous abri comme la cacao culture et la pratique de l'élevage conventionnel qui sont des alternatives à la protection de la biodiversité et la reconversion de certains métiers comme la chasse. Afin de préserver les cultures contre les menaces éventuelles certaines mesures de dissuasions des ravageurs sont mises en œuvre.
- Renforcer les actions menées par la communauté pour la protection des espèces menacées
- Accroître l'efficience et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables ;
- Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence
- Éliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement et étendre la restauration des terres dégradées.
- La promotion de la réglementation forestière et la mise en défens des zones de Haute Valeur de conservation.

Tableau N° 01: Liste des conventions pertinentes et plans ou programmes nationaux/régionaux

Conventions + cadres de planification nationaux	**Date de ratification / d'achèvement**
Dialogues nationaux GEF-7	NA
Convention sur la diversité biologique (CDB)	25 juin 1996
Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité de la CDB (SPANB)	2015
Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA)	4 février 2015
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	25 juin 1996
Communications nationales à la CCNUCC (1ère, 2ème, 3ème)	2001, 2009, 2021
Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA) de la CCNUCC	N/A
Plans d'action nationaux d'adaptation (PANA) de la CCNUCC	2012
Contributions déterminées au niveau national (CDN) pour l'Accord de Paris	CPDN : 2016 et CDN révisée en 2021
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD)	Janvier 1999
Programmes d'action nationaux au titre de la CCNUCC (PAN)	NA
Convention de Stockholm (CS) sur les polluants organiques persistants (POP)	5 octobre 2006
Plan national de mise en œuvre (PNMO) de la CS	N/A
Convention de Minamata (CM) sur le mercure	6 août 2019
Objectifs de développement durable (ODD) - Agenda 2030 de l'ONU	Décembre 2016
Examens nationaux volontaires (VNR) pour les ODD des Nations Unies	2019
Programmes d'action stratégique (PAS) pour les masses d'eau internationales partagées (IW)2	NA
Autres (énumérer) selon le cas - Plan national d'action pour l'environnement (PNAE) - Stratégie nationale de développement durable - Stratégie et plan d'action de développement du secteur de l'artisanat minier en République du Congo - Plan d'action national pour l'extraction artisanal et à petite échelle de l'or de la République du Congo ; - stratégie nationale et plan d'actions sur la diversité biologique	 2016 2011 2013 2019 2015

3.2. Gaps and opportunities

La plupart de ces instruments/textes nationaux et internationaux bien que règlementation supranationale, sont confrontés à des contraintes d'ordre institutionnel, technique et humain au niveau de leur application, entravant l'atteinte des objectifs pour lesquels ils ont été adoptés.

Contraintes d'ordre institutionnel : Outre la question d'articulation et d'harmonisation entre les textes, se pose le problème de leur applicabilité du fait soit de l'absence des textes d'application (décrets, arrêtés), soit de leur non-application pure et simple, en dépit de l'existence de ces textes réglementaires.

Contraintes d'ordre humaine: dans certaines localités, l'inégalité sociale endémique entre communautés locales et populations autochtones, le conflit Homme-faune, les tensions parfois observées entre les communautés locales et le secteur privé dans la mise en application des cahiers de charge, le vieillissement des leaders autochtones sans une relève assurée, le faible niveau d'instruction des populations autochtones sont autant de frein à l'implication effective des Peuples Autochtones et des communautés locales dans la mise en œuvre des initiatives et projets contribuant aux priorités nationales.
Contraintes d'ordre technique : La question des changements climatiques bien que cruciale met en jeu de nombreux acteurs dont les besoins et les intérêts sont divers, multiformes et concurrentiels d'où la nécessité d'un véritable cadre de dialogue/concertation entre les communautés autochtones, communautés locales, la société civile, le gouvernement et le secteur privé.
Ainsi, les priorités nationales en matière de défis environnementaux sont référenciées dans le plan National de Développement 2022-2026, la Stratégie Nationale de Développement Durable et la Stratégie Nationale et Plan d'actions sur la Diversité Biologique Révisée de 2015.
Ce dispositif et cet arsenal prend en compte la conservation des écosystèmes terrestres et marins ainsi que les espèces animales et végétales qu'elles engorgent et l'agriculture au sens large comme activités de subsistance des communautés dans et autour des aires protégées notamment dans les séries de développement communautaires et dans les zones marginales.
La mise en œuvre des activités de ces projets est une source de création d'emploi diversifiée qui cadre bel et bien avec les priorités nationales.

4. ICCA GSI PHASE 2 PRIORITY GEOGRAPHIES

La République du Congo compte renforcer son intervention, dans une approche de participation avec les collectivités locales, les ONG locales et les organisations de base, à l'appui au développement des activités communautaires de conservation et de développement, en vue de la réduction de la pauvreté et de la pression sur la biodiversité, dans les terroirs villageois et APACs adjacents aux aires protégées ou aux zones de haute valeur de conservation dans les paysages TRIDOM, Lac Tumba Lac Télé, *Léconi-Batékés Léfini*, *Tri-Mayombe,* Binational *Ngamba-Conkouati et* la TRinational Sangha (TNS).

- Paysages TRIDOM et Lac Tumba Lac Télé :
- ✓ La valorisation de la connectivité écologique Intra et Inter Paysages contigus : TRIDOM –LTLT, à travers la surveillance communautaire continue des clairières de prédilection des grands mammifères et des oiseaux migrateurs et des corridors les raccordant, couplée à l'élaboration des produits écotouristiques de bas et de moyen de gamme (observations de gorilles, éléphants, oiseaux migrateurs, géants arbres millénaires, productions culturelles des communautés locales et des peuples autochtones), ainsi que le développement des chaines de valeurs (artisanat, cueillette, domestication, transformation, conditionnement et distribution dans les grandes surfaces, d'une part des produits forestiers non ligneux (PFNL) des espèces à protéines animales et végétales de forte valeur ajoutée (miel et cire d'abeilles, larves

de hanneton et de papillon, poivre noir, huiles essentielles des graines du palmier raphia (*kolo*), mangue sauvage (*Irvengia gabonensis*) et mobala (*Pentaclétra macropylla*), les plantes médicinales, les feuilles de marantacée, l'engrais en fumure organique produit à partir de la Jacynthe d'eau encombrant les rivières et d'autre part les cultures vivrières à court cycle de production et agroforestières, la chasse et la pêche villageoise labélisées en emballage sous vide, le tout se faisant en harmonie avec les procédés sédentarisés, intensifs, rentables et respectueuses de l'environnement en conformité avec les dispositions des plans simples de gestion des terroirs villageois aménagés, intégrant des marchés forains organisés pour l'écoulement des produits sur le marché. Aussi le métayage volailles, ovins, caprins, porcins en élevage bio est encouragé. Cette biodiversité joue un grand rôle à travers la contribution de ses produits dans les différentes filières à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à l'économie des ménages du pays. Ces filières sont la vente de viande, des cuirs et peaux.

- ✓ La récupération et la valorisation communautaire des bois tombés en rebuts « déchets » issus de l'industrie du bois (75% du volume brut est abandonné ou brulé), pour réduire le déficit criard en besoin de bois énergie et de service des grands centres urbains et des bases vies industrielles, par le développement des chaines de valeur de distribution sous forme de : stères de bois de chauffe, sacs de charbon de bois, briquette de sciure/copaux, divers bois de service et d'ébénisterie.
- ✓ La sensibilisation et la dépollution communautaire du mercure et des plantes envahissantes, ainsi que l'implantation des veilles qualitative et quantitative des niveaux et débits dans les grands affluents du bassin du Congo, dans le segment Congo du paysage Tri-national *Dja-Odzala-Minkébé* (TRIDOM), en partenariat avec les attributaires des concessions d'exploitation semi industrielle de l'or et ou du diamant et les autres attributaires de proximité.

- Paysage *Léconi-Batékés-Léfini*

- ✓ La conservation et/ou la restauration communautaire des zones de captages des eaux, des berges et des bassins versants des affluents des cours d'eaux internationaux du Bassin du Congo, des rivières *Léfini*, *Djoué*, *Lessio*, *Louna*, *Létili*, *Ogooué* et *Bouenza* ; dans une perspective de reconversion des producteurs informels du bois d'énergie, du charbon de bois et du sciage artisanal, alimentant le marché de Brazzaville, la capitale de la République du Congo.
- ✓ Le développement dans les terroirs villageois périphériques au sanctuaire de gorilles de Lessio-Louna et de la Reserve de la Léfini, des chaines de valeur de produits forestiers non ligneux (PFNL), de cultures vivrières et de pêcheries traditionnelles sédentarisés, rentables et respectueuses de l'environnement, pour la réduction de la pauvreté et de la pression sur la biodiversité.
- ✓ Il convient de signaler que depuis le démarrage des activités sur le terrain en 2017, le SGP Congo, développe ses activités dans les Paysages Tri National *Dza-Odzala-Minkébé*, *Lac Télé -Lac Tumba* et *Léconi Batékés-Léfini*. La reconduction de ces paysages dans la 7ème phase opérationnelle s'explique par l'importance globale des forts enjeux de conservation et de développement dont la gestion se trouve encore aux étapes liminaires.

- Paysage Tri-mayombe : occupe une superficie d'environ 2,5 millions d'hectares. Il est constitué de forêts littorales à *Aucoumea klaineana* (Okoumé) et *Saccoglottis gabonensis*, et des légumineuses :*Pterocarpus soyauxii*, *Piptadeniastrum africana*, *Afzelia sp*, puis de forêts à *Terminalia superba* et à *Gambeya spp*; Cette zone regorge la biosphère de Dimonika reconnue au patrimoine de l'UNESCO comme zone de grandes biodiversités.
 La valorisation des produits forestiers non ligneux comme cas de *Gnetum africanum*, *Landolphia spp*, des feuilles de *Marantaceae*, et des rotins sont des actions à promouvoir.

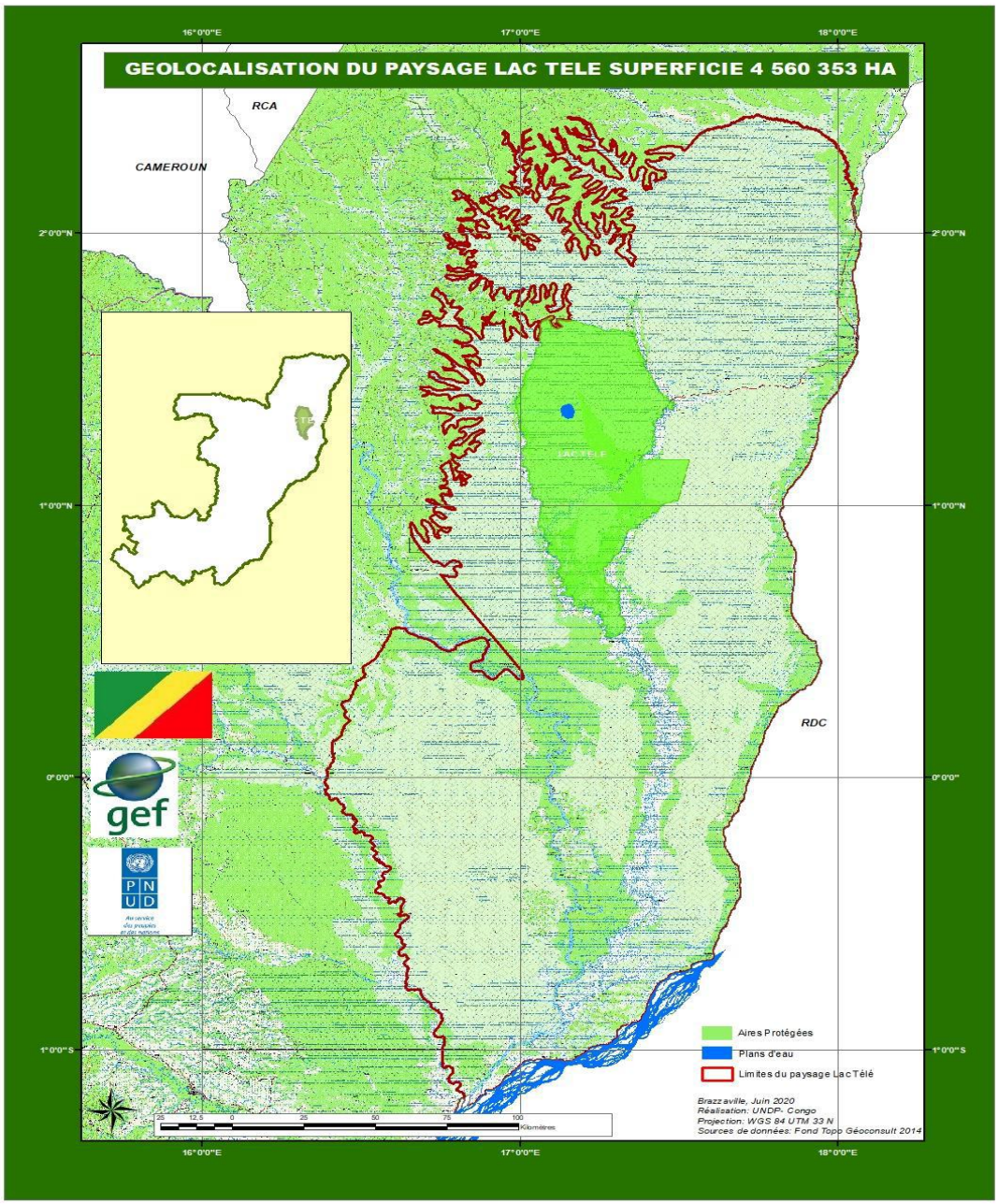
- Paysage binational Ngamba-conkouati-ndouli

La mise en valeur de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est en prendre en ligne de compte.

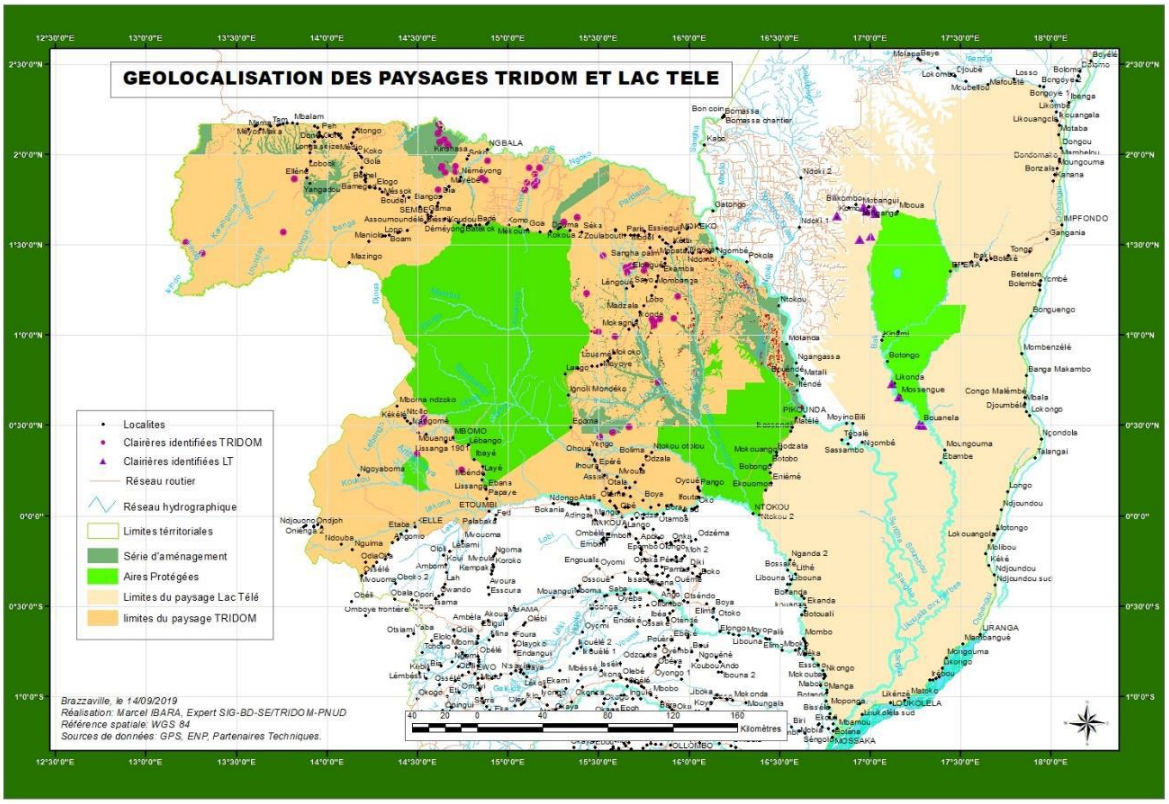
- La valorisation des connaissances traditionnelles et des sites sacrés pour l'écotourisme.

Tableau N°02: Alignement du programme ICCA-GSI phase 2 et les priorités/projets/programmes nationaux

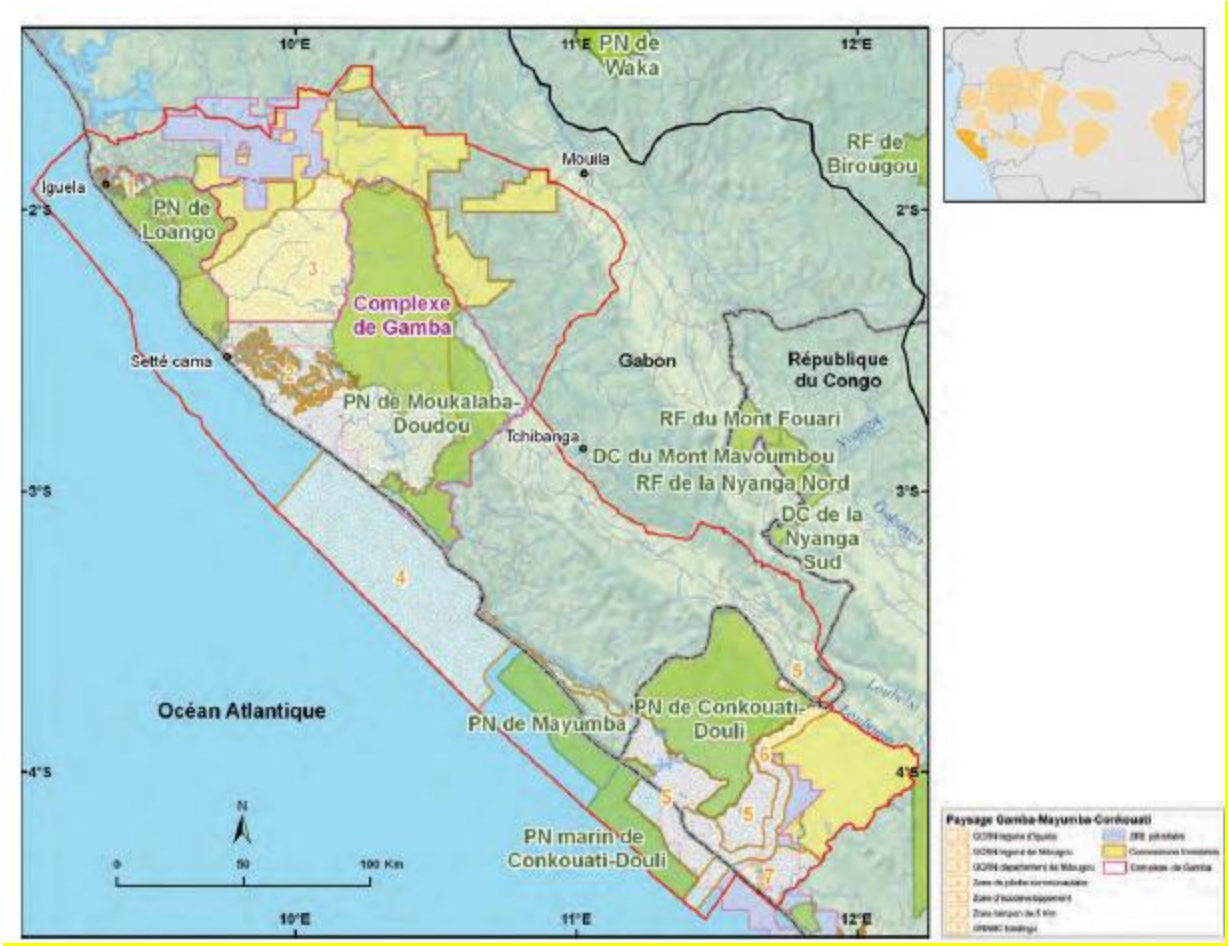
Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	**Priorités du programme national du PMF/OP8**	**Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD et d'autres projets et programmes**
Initiative mondiale de soutien aux APAC (phase 2 de l'Initiative mondiale de soutien aux APAC) *(uniquement applicable aux pays participant à la phase 2 de l'Initiative mondiale de soutien aux APAC)* (Avec le financement de l'IKI du BMUV) 1. Module de travail 1 : fournir de petites subventions à l'APAC au niveau national. 2. Module de travail 3 : Échange de réseaux et gestion des connaissances pour les APAC.	1-Soutenir les initiatives locales en attribuant de petites subventions à l'APAC au niveau national 2-Promouvoir un soutien aux échanges de réseaux et gestion des connaissances pour les APAC au niveau local	Prévoir préalablement la structuration des organisations des populations autochtones et un renforcement des capacités à l'élaboration et gestion de projets Conforme au résultat 4.1.1 du CPD du PNUD : le nombre de personnes bénéficiant directement des initiatives visant à protéger la nature et à promouvoir l'utilisation durable des ressources (ventilé par sexe). 4.1.2 : Ressources naturelles gérées dans le cadre d'un régime d'utilisation durable, de conservation, d'accès et de partage des avantages. Au niveau national cette initiative sera alignée sur le Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal (GBF). Il s'alignera également sur les But I et II du Plan stratégique 2024-2028 du Consortium APAC



Carte de la localisation de binational Lac télé-lac tumba



Carte de la localisation du tri-national TRIDOM et du binational Lac télé-lac tumba



Carte de gamba-Conkouati ndouli

5. KNOWLEDGE MANAGEMENT

Une mise en œuvre réussie de la Stratégie du programme ICCA-GSI au Congo dans le cadre de OP8 revêt des investissements intellectuels en matière de développement et de diffusion des supports de connaissances. Il sera mis en place un système de collecte et de diffusion d'informations ou de données utiles aux différents acteurs. Un système de capitalisation des méthodes, activités et résultats émanant de la mise en œuvre des projets. Ce système alimentera ainsi la gestion des connaissances du programme.

Au titre des connaissances générées par les projets communautaires durant les précédentes phases opérationnelles, il faut citer entre autres des guides illustrées de bonnes pratiques, des fiches techniques, des manuels ou modules de formation adaptée à la cible, des posters, des supports/documentaires audio ou vidéo (émissions radio et films courts), des rapports diagnostic/Baseline ; des « Policy briefs », des articles, etc.

Par ailleurs, un plan de communication pour assurer sa visibilité en faisant connaitre ses réalisations ainsi que l'appréciation des bénéficiaires à la communauté nationale et internationale sera élaborée.

Un recueil des idées de projets de développement communautaire déjà accompagnées par ICCA-GSI phase 1 & 2 sera confectionné progressivement avec l'appui d'une OSC bénéficiaire du programme. Les institutions de

recherche et les universités seront mises à contribution au fur et à mesure de la mise en œuvre de la Stratégie du programme ICCA-GSI. Des contributions ciblées en termes d'innovations ou de bonnes pratiques identifiées pour enrichir la plateforme virtuelle du PMF au niveau global.

Les leçons apprises, au Congo lors de cette deuxième phase du programme ICCA-GSI comme lors de la précédente phase, l'apprentissage et le partage de l'information constituent l'une des principales composantes du programme. A cet effet, chaque projet communautaire implémenté doit allouer une partie du budget pour le développement de produits de gestion des connaissances (pratiques innovantes, leçons apprises, les changements apportés, …) et la communication.
Les bénéficiaires des projets, et le Coordonnateur National du programme développeront des approches et des outils adaptés aux audiences ou public ciblés.
En cohérence avec la stratégie de gestion des connaissances de la 8ème phase opérationnelle PMF 2.0, ICCA-GSI Phase 2 avec l'appui d'une OSC/OCB Catalytique développera des approches et des outils, des boites à images adaptés aux audiences ou public ciblés axé sur la digitalisation. De plus, des ateliers de formation et des séminaires seront organisés pour renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gestion des connaissances et de communication digitale. Ces initiatives permettront de maximiser l'impact des projets et de favoriser une diffusion plus large des résultats et des bonnes pratiques identifiées. Il serait aussi nécessaire d'Integer le volet équipement informatique pour les audiences ou publics ciblés en tenant compte des contraintes d'accès au niveau local

6. COMMUNICATION PLAN

La communication va s'appuyer sur une stratégie de communication se basant sur un plan de communication qui mettra en avant les différents outils et approches de communication: (i) le partage de l'information à travers des échanges avec les parties prenantes en utilisant divers canaux et supports tels que les réunions de travail, les prospectus, les affiches; (ii) organisation des journées d'appropriation et des journées de plaidoyer entre les bénéficiaires, les autorités gouvernementales compétentes, les principaux organismes nationaux et internationaux reliés à la problématique intervenant dans le paysage; (iii) le développement d'activités d'information du public notamment à travers les médias de proximité locaux; (iv) la promotion ou la diffusion des leçons apprises du Projet auprès des personnes-clés qui interviennent dans la même sphère d'activités à travers des prospectus, des pamphlets, reportages télévisés; (v) le développement du plaidoyer auprès des autorités locales, des décideurs et des partenaires de développement pour la promotion de la pertinence de l'approche paysage. Les visites de témoignages, de démonstrations et d'échanges de bonnes pratiques et succès intra et inter paysages. La formation des formateurs. L'utilisation du site Web et des communicateurs du PNUD Congo. Pour renforcer l'efficacité de la mise en œuvre du plan de communication, il serait utile d'avoir des points focaux communication au niveau local pour assurer la permanence en communication ; la visibilité du programme y dépend.

7. RESOURCE MOBILIZATION

En se conformant aux dispositions de la stratégie nationale ICCA GSI, la Coordination nationale procèdera au lancement des appels à projets, soumissionnés par les ONG et les organisations des Communautés de Base (OCB). La sélection sera faite par le Comité national de pilotage. Les projets éligibles bénéficieront des subventions en conformité avec les seuils fixés par le CPMT.

7 1 Secured and planned cash and in-kind co-financing

Le cofinancement des projets proviendra essentiellement de la contribution des bénéficiaires (Communautés à la base et OSC) en nature et en espèces, des partenaires de mise en œuvre tels que le secteur privé, des donateurs ou

des Collectivités locales. A ce niveau, il est important de sensibiliser les bénéficiaires pour les préparer à cette éventualité, pour contourner les contraintes liées au non ou faible mobilisation de la contrepartie.

Au niveau de la localité où le projet APAC sera mis en œuvre, le cofinancement viendra de la participation du programme ICCA-GSI Phase 2 comme prestataire et ou collaborateur pour les initiatives en faveur des communautés locales et populations autochtones.

Au niveau du programme ICCA-GSI Phase 2, la création de synergies avec les projets et programmes du PNUD et d'autres partenaires au développement, permettra de mobiliser des ressources techniques, financières et matérielles auprès des communes et de programmes nationaux d'appui à la gestion décentralisée des ressources.

7 2 Cofinancing Opportunities

Au regard des options de développent économique du pays, et en considérant ce contexte, la mobilisation des ressources du secteur privé pourrait se faire dans le cadre du Développement de Partenariat avec le secteur Privé (DPP) œuvrant dans le domaine environnemental notamment dans la collecte et l'élimination/gestion des déchets, dans une approche « gagnant-gagnant » en accord avec la politique sociale ou la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et les Normes Environnementales et Sociales (NES) du PNUD et des projets financés par les autres bailleurs internationaux comme la Banque mondiale dont les objectifs convergent.

Le Pays dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de développement 2022-2026, axé sur six piliers :
(i)Le développement de l'agriculture au sens large, (ii) le développement de l'industrie, (iii) la promotion immobilière, (iv) le développement de l'économie numérique, (v) le développement des zones économiques spéciales et (vi) le développement du tourisme. Met un accent sur les secteurs porteur de croissance comptant dans le cadre de la diversification économique, Le taux de croissance attendue serait de 4,6%.
Un dispositif d'accompagnement est mis en place pour la réussite de ce challenge dont entre autres la protection de l'environnement et l'attrait des investissements privés.

7.1. Secured and planned cash and in-kind co-financing

1) Projet
Les organisations des Communautés de base et des ONG bénéficiaires des subventions contribueront en nature à travers, la mise à la disposition du siège, des terres d'interventions, la couverture d'au moins la moitié des charges en main d'œuvre et les frais de mobilisation des membres aux réunions.

2) Paysages terrestre ou marin

Le montage des projets prendra en compte la prédisposition du secteur privé et des collectivités locales de proximité, ainsi que des actions des autres partenaires évoluant dans le même contexte. Pour mettre en place des cofinancements.
Le programme au niveau national explorera les possibilités de développer des "fonds de contrepartie" liés aux ressources issues des responsabilités sociétales des Entreprises (RSE) et des affectations gouvernementales dédiées aux collectivités locales des zones de développement des projets et des bénéfices de payements de services environnementaux.

3) Pays.
Dans le cadre de l'affectation des Fonds STAR OP8 de la République du Congo, la Coordination Nationale SGP a la mission de mobiliser les 5% de l'enveloppe Congo, devant revenir au programme. Ce montant s'élève à 327,630.00 USD, pour l'ensemble de la phase opérationnelle.

7.2. Cofinancing Opportunities

Pour des raisons de synergie, la Coordination nationale devrait :

- - créer des partenariats avec d' autres projets financés par les bailleurs intervenant au Congo, pour mutualiser les actions sur les bénéficiaires évoluant dans les mêmes paysages, c'est le cas du Projet d'Appui aux activités Economiques inclusives et résilientes aux changements climatiques (Proclimat) financé par la Banque Mondiale à hauteur de 82 millions de dollars qui sur une approche paysagère compte répondre aux besoins de développement économiques et de la protection du capital naturel pour le renforcement de la résilience des communautés au changement climatique en particulier leurs moyens de subsistance durable.
- D'autres projets comme le Projet d'Agroforesterie dans le Nord du Congo (PANC) financé à hauteur de 15, 575 millions de dollars par la Banque Mondiale dont le but est de renforcer l'agriculture climato-intelligente et les pratiques de conservation dans les séries de développement communautaires dans les départements de la Sangha et de la Likouala.
- Le PANC pilote déjà un mécanisme de paiement pour les services environnementaux (PSE) en ce qui concerne la séquestration du carbone au Congo étendu dans le cadre du programme de réduction des Emissions de la sangha et de la Likouala (PRE-SL) dont l'action sera mise à contribution dans la présente phase.
- - Poursuivre les négociations en vue de la mise en place d'autres partenariats du type « Projet d'appui à la conservation communautaire de la Faune et de la Flore dans les concessions forestières aménagées et les concessions écotouristiques dans les départements de la *Likouala*, la *Sangha,* la Cuvette Ouest, le Kouilou et le Niari.

8. PARTNERSHIP OPPORTUNITIES

Les ONG bénéficiaires du programme travaillent sur des projets qui peuvent intéresser d'autres donateurs c'est le cas du projet sur la production du charbon biologique dont une ONG travaille en même temps avec eniCongo qui appuie des ONG dans la valorisation des foyers améliorés ;
Celles-ci peuvent être accompagnées dans le cadre du renforcement des capacités sur la rédaction du projet et les mettre en contact avec les autres ONG qui détiennent la technicité ou le process de la production du charbon biologique.
En outre, certaines autres ONG interviennent dans la Contribution à la préservation de la biodiversité avec les populations par l'encouragement de leurs initiatives locales, le renforcement de leurs capacités et une meilleure connaissance des milieux pour qu'elles puissent vivre en adéquation avec leur environnement,
Elles peuvent bénéficier de l'accompagnement dans les opportunités d'information d'appels à projet et des formations ou des séminaires dédiés pouvant profiter à leurs membres.

9. MONITORING AND EVALUATION PLAN

Les projets ICCA-GSI seront suivis à l'aide de deux outils obligatoires pour tous les projets.

1. L'outil de gestion de projet intègre des indicateurs pour les objectifs ciblés énoncés dans le document de projet ICCA-GSI, convenus entre le donateur et le PNUD. Ces indicateurs sont alignés sur les cibles 3, 21, 22 et 23 du GBF.
2. L'indice de résilience et de sécurité, outil permettant d'évaluer la santé socio-écologique des APAC.

Bien que le suivi et l'évaluation relèvent de la responsabilité du Coordinateur National (CN), le Congo dans le cadre de la mise en œuvre du programme ICCA-GSI phase 2 va octroyer une subvention (de 50 000 USD) à une Organisation Nationale Catalytique (ONC) pour soutenir l'utilisation des deux outils susmentionnés.
À la suite de la formation dispensée par l'Unité de Gestion de Projet (UGP) de l'ICCA-GSI au siège, les coordonnateurs nationaux et les associés/assistants de programme formeront les Organisations Nationales Catalytiques (ONC) de leurs pays respectifs à l'outil de gestion de projet et à l'indice de résilience et de sécurité.
Le Comité National de Pilotage (CNP) et le Bureau PNUD veilleront à la cohérence et à l'état d'avancement de l'exécution des différents plans opérationnels, puis à l'assurance qualité des résultats obtenus.

9-1 Monitoring Approaches at Project and Country Levels

A. Guide du Processus d'Auto-Renforcement (*Self-Strengthening Process* Guide)

Le Processus d'Auto-Renforcement (PAR/SSP) est un élément fondamental pour les peuples autochtones et les communautés locales vivant dans les APAC ou Territoires de Vie. Il implique un parcours d'auto-renforcèrent, un processus de réflexion, de discussions et d'actions qui permet aux communautés de définir et de façonner des plans en fonction de leurs besoins et aspirations.
Le PAR comprend sept actions principales :

1. Réflexion (Reflect) - Réflexion – Le PAR peut être motivé par la nécessité de répondre à une préoccupation urgente pour le territoire ou de saisir une nouvelle opportunité. Un point de départ utile consiste à organiser une discussion avec la communauté afin d'explorer et de confirmer : (i) si la communauté est gardienne d'un Territoire de Vie ou d'une APAC ; (ii) quel est le statut de ce Territoire de Vie ou de cette APAC ; et (iii) si la communauté souhaite s'engager dans un PAR et comment.

2. Documentation (Document) – La documentation communautaire sur le Territoire de Vie ou l'APAC peut être utile au sein de la communauté et renforcer les liens externes. La documentation contribue à d'autres éléments d'auto-renforcement, notamment la capacité à communiquer, à observer l'évolution de la situation au fil du temps et à défendre le territoire contre les menaces.

3. Compréhension (Understand)– Une fois que suffisamment d'informations sur l'APAC ou le Territoire de Vie ont été collectées et partagées au sein des communautés, l'auto-renforcement peut se concentrer sur la compréhension de la situation globale ou de la santé du Territoire de Vie. L'Indice de Sécurité mentionné ci-dessus peut être utilisé conjointement comme outil pour déterminer la réalité des communautés en lien avec les aspects écologiques, sociaux, culturels, spirituels, politiques et économiques interdépendants de l'APAC. Comprendre leur situation ou réalité actuelle permet aux communautés de discuter de leur avenir.

4. Imaginer et célébrer (Envision & celebrate) - Un moment fondateur de tout PSP est celui où les communautés se reconnaissent comme gardiennes de leur Territoire de Vie ou APAC et s'engagent collectivement à maintenir ce rôle à l'avenir. Bien que cet engagement puisse varier selon les peuples et les communautés, il repose généralement sur les capacités et la volonté collectives de gouverner et de gérer le territoire concerné.

La reconnaissance de soi en tant que gardien communautaire est plus forte lorsqu'elle s'appuie sur une vision commune de l'avenir du Territoire de Vie. Ce moment de reconnaissance collective peut culminer par un événement visant à célébrer, affirmer et s'engager en faveur de la vision commune de l'avenir souhaité, du rôle de gardiens, et à susciter l'enthousiasme et le sentiment d'unité de la communauté.

5. Agir et communiquer (Act & communicate) - Pour que le SSP produise des résultats tangibles, la communauté devra agir. Cela implique généralement l'élaboration et la mise en œuvre d'une ou

plusieurs initiatives spécifiques. Ces initiatives doivent s'appuyer sur les étapes précédentes, notamment la compréhension des forces, des défis, des menaces et des opportunités propres à chaque communauté, liés à son rôle de gardien, et à sa vision de l'avenir. En d'autres termes, les membres de la communauté doivent réfléchir ensemble et convenir des mesures à prendre pour que leur vision commune du Territoire de Vie devienne réalité.

6. Agir avec les autres (Act with others) - Les communautés gardiennes sont confrontées à des défis similaires et ont tout intérêt à partager leurs expériences et à unir leurs forces. En ce sens, le renforcement personnel implique en fin de compte un renforcement mutuel entre pairs et alliés, qui commence généralement par une forme de réseautage. Le réseautage national et l'organisation d'actions collaboratives peuvent contribuer à créer une masse critique de soutien aux Territoires de Vie ou aux APAC. Ces collaborations génèrent : (i) une prise de conscience et une solidarité mutuelles, notamment pour faire face aux menaces qui pèsent sur les Territoires de Vie ; (ii) des moyens d'action renforcés (collaborés à partir de sources multiples) ; (iii) une meilleure compréhension des enjeux et priorités communs, notamment sur la manière d'exploiter les opportunités et d'utiliser efficacement les ressources ; (iv) une visibilité nationale et internationale accrue des nombreux avantages des Territoires de Vie ; et (v) un plaidoyer efficace en faveur de politiques et de pratiques améliorées.

7 Réviser et renouveler (Review & renew) - Le renforcement personnel est un processus continu d'apprentissage et d'action. Les Territoires de Vie ou APAC, leurs communautés gardiennes et les contextes plus larges dans lesquels ils évoluent sont dynamiques. L'évolution des environnements et des circonstances peut apporter de nouvelles opportunités et de nouveaux défis au fil du temps. Plutôt qu'un exercice ponctuel, ce processus peut être considéré comme un ensemble d'approches et d'engagements favorisant un apprentissage et une croissance continus.

B. Guide d'inscription des APAC au Registre mondial des APAC et aux bases de données de Protection de la Planète.

9-2 Le Registre Mondial des APAC (The Global *ICCA REGISTRY*)

Le Registre mondial des APAC a été créé en 2008 en tant que plateforme en ligne visant à sensibiliser à l'importance des pratiques de conservation menées par les peuples autochtones et les communautés. Il s'agit d'une base de données volontaire, où les gardiens des APAC ou leurs organisations de soutien peuvent fournir des données, des études de cas, des cartes, des photos et des témoignages. Les informations peuvent être recueillies au moyen d'un questionnaire basé sur le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) des communautés concernées.

Le Registre des APAC fournit des informations sur la nature des APAC, les avantages et les considérations liées à leur participation, ainsi que sur les procédures d'enregistrement.

ICCA Registry webinars

ICCA Registry webinar 1: Why participate

As an introduction to the ICCA Registry, this webinar discusses the potential benefits of participating in the ICCA Registry, and things to consider before doing so.

ICCA Registry webinar 2: How to participate

This webinar discusses how to participate in the ICCA Registry.

ICCA Registry videos

Video 1: What are ICCAs?

Video 2: Why submit your ICCA to the ICCA Registry, and how?

Video 3: What definitions can your ICCA meet?

Le registre ICCA est lié à l'initiative de protection de la planète, qui est la plateforme faisant autorité pour les données mondiales sur les aires protégées et conservées (APC) et qui suit les progrès vers la mise en œuvre des objectifs de conservation par zone.

9-3 Initiative Planète Protégée (*protected planet initiative*)

L'Initiative Planète Protégée est une plateforme en ligne qui stocke des données sur les APAC. Les bases de données de Protection de la planète sont utilisées par de nombreux utilisateurs, notamment des gouvernements, des ONG, des acteurs non étatiques et des communautés, pour suivre les progrès vers la réalisation des objectifs politiques, élaborer de nouvelles stratégies de conservation, défendre et sensibiliser.

Les gardiens d'APAC peuvent également choisir de soumettre leurs APAC en tant qu'aires protégées ou AMCE aux bases de données de Protection de la planète, qui comprennent la Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) et la Base de données mondiale sur les autres mesures de conservation efficaces par zone (WD-OECM). Soumettre des données sur les APAC à la base de données de Protection de la planète renforcera leur visibilité et garantira leur inclusion dans le suivi des progrès vers les ambitions nationales et internationales en matière de conservation.

C. Mapeo pour les APAC, un outil de cartographie numérique (*Mapeo for ICCAs*, a digital mapping tool)

.

Afin d'aider les peuples autochtones et les communautés locales à cartographier et documenter leurs APAC, Mapeo pour les APAC a été développé par le PNUE-WCMC, Digital Democracy et le Forest Peoples Programme. Mapeo est une application existante développée par Digital Democracy, conçue pour aider les peuples autochtones et les communautés locales à documenter, suivre et cartographier de nombreux types d'informations. Mapeo propose désormais une version spécifique de l'application, appelée « Mapeo pour les APAC », conçue pour aider les gardiens d'APAC à cartographier les limites de leurs APAC. Elle offre également un mécanisme permettant aux gardiens d'APAC de soumettre leurs données au Registre mondial des APAC et aux bases de données de l'initiative de Protection de la Planète via l'application, s'ils le souhaitent. L'application est conçue pour fonctionner dans un environnement entièrement hors ligne, pour être hautement personnalisable et s'appuie sur une base de données peer-to-peer décentralisée qui permet aux communautés de gérer leurs propres données. L'objectif général de Mapeo pour les APAC est de rendre le processus de cartographie, de plaidoyer et de partage d'informations pour les APAC aussi accessible que possible. L'application est un outil numérique gratuit qui permet aux communautés de documenter, de surveiller, de cartographier et de gérer leurs données. Il s'agit d'une technologie hors ligne et open source qui ne nécessite ni connexion Internet ni matériel spécifique pour collecter, consulter ou partager des données.

D'autres réseaux et groupes pourraient s'avérer utiles, notamment :

A. Le soutien aux réseaux nationaux d'évaluation par les pairs des APAC ;
B. La collaboration avec les membres du Consortium APAC dans les pays participants. Dans ce contexte, il pourrait être envisagé de créer un Groupe consultatif technique (GCT) au sein du Consortium pour soutenir le NSC. Des informations à ce sujet devraient être disponibles dès la phase 1 de l'ICCA-GSI.

Le tableau N° ci-dessous décline le plan de suivi-évaluation qui sera appliqué dans le cadre de la mise en œuvre du programme ICCA-SGI phase 2 en République du Congo.

Tableau N°05 : Plan de S&E au niveau du programme ICCA-GSI phase 2

Activités de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
Élaboration de l'annexe à la stratégie nationale du programme (SNP) : Stratégie du programme ICCA-GSI	Cadre consultatif définissant les actions /projets communautaires en alignement aux priorités nationales.	CN, CNP, parties prenantes nationales, bénéficiaires		Avant le démarrage de OP8
Examen continu des résultats et de l'analyse des projets dans le cadre des réunions du CNP.	Évaluer l'efficacité des projets, du portefeuille ICCA-GSI phase 2, de l'apprentissage et de la gestion adaptative	CN, CNP, Bureau de pays du PNUD. Les délibérations finales vont être partagées/ analysées avec les collègues du CPMT.	Temps de travail du personnel, Temps du volontariat des membres du CNP, budget de fonctionnement du pays.	Au moins un examen de la stratégie ICCA-GSI phase 2.
Base de données PMF/ intranet	Garantir l'enregistrement de tous les apports du projet du programme ICCA-GSI phase 2 dans la base de données du PMF.	CN, PA	Rapport d'avancement et rapport final des projets En continue	Tout au long de la phase deux du programme ICCA-GSC.
Descentes de terrain pour évaluation des projets communautaires du programme ICCA-GSI phase 2	Garantir la mise en œuvre des projets conformément aux cahiers de charge	CNP, CN, PA	Temps du personnel et de ***l'ONG Catalytique chargée du suivi-évaluation de la mise en œuvre des projets ICCA-GSI sur le terrain*** : Budget de fonctionnement global et Grants	Au moins une fois par an tout au long de la phase 2 du programme ICCA-GSI. Assurer l'état d'avancement des projets conformément aux cahiers de charge et le respect des droits des communautés

Activités de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
Audit	Veiller au respect des règles et normes de mise en œuvre et de gestion du projet.	Auditeurs externes/indépendants. CN/PA pour fournir le soutien nécessaire.	Budget de fonctionnement global	Si le pays est sélectionné sur la base d'une évaluation des risques.

9-4. Monitoring Approaches at Project and Country Levels

Activité de S&E	Objet	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
Élaboration de la stratégie phase 2 ICCA-GSI	Cadre d'action comprenant l'identification des projets communautaires.	CN, CNP, parties prenantes nationales, Bénéficiaires	Une subvention de planification du PMF pour l'embauche d'experts-conseils peut être utilisée pour mettre à jour le plan OP8 de la S.	Au début de l'OP8
Dans le cadre des réunions du CNP, examen continu des résultats et de l'analyse des projets. Cela comprend un examen annuel de la Strategie.	Évaluer l'efficacité des projets, du portefeuille de pays, de l'apprentissage et de la gestion adaptative.	CN, CNP, Bureau de pays du PNUD. Les délibérations finales ont été partagées/analysées avec les collègues du CPMT.	Temps du personnel, budget de fonctionnement du pays	Au moins un examen annuel5 pour s'assurer que la SNP OP8 est sur la bonne voie pour atteindre ses résultats et apporter des modifications opportunes et fondées sur des données probantes à la SNP, au besoin6.
Enquête du Rapport annuel de suivi7	Permettre un reporting efficace au CPMT et au FEM. Il sert d'outil principal pour enregistrer et présenter analytiquement les résultats aux donateurs.	CN/AP en étroite collaboration avec le CNP. Le CPMT fournit un appui technique d'orientation et reçoit la soumission finale des pays pour des actions supplémentaires	Temps du personnel	Une fois par an en juin-juillet

Revue du portefeuille de pays	Saisie des résultats méthodologiques du portefeuille à un moment donné pour Noter les changements au niveau de l'impact ainsi qu'une adoption plus large. L'objectif est d'appuyer la présentation de rapports aux intervenants, l'apprentissage et le soutien à l'élaboration et à la mise en oeuvre stratégiques de la	CN, CNP	La subvention de planification du PMF pour engager des consultants peut être Utilisée pour entreprendre l'examen de l'impact des cycles opérationnels précédents et utiliser les leçons pour l'élaboration et la mise en oeuvre de la Stratégie de l'OP8. On peut s'attendre à un soutien technique mondial en matière de S&E.	Une fois par phase opérationnelle
Base de données SGP	Garantir l'enregistrement de tous les apports du projet et du programme de pays dans la base de données du PMF.	CNP, PAs,	Temps du personnel	Tout au long de la phase opérationnelle. Assurer l'assurance de la qualité et l'achèvement des données avant le cycle annuel de surveillance (de mai à juin de chaque année).
Audit	Veiller au respect des règles et normes de mise en œuvre et de gestion du projet	Sous-traitant externe. CN/ AP pour fournir le soutien	Budget de fonctionnement global	Annuellement pour certains pays sur la base d'une évaluation des risques

9-5.ICCA GSI Phase 2 Results Framework

La stratégie de la phase 2 ICCA-GSI, s'attardera à la satisfaction des ODD 1 ; 2 ; 5 ; 8 ; 13 ;14, 15et 17.
Cette stratégie est en phase avec le programme pays du PNUD.

Initiatives de la stratégie	Indicateurs	Moyens de vérifications
1-Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacés il s'agit :	-améliorer l'efficacité de la gestion de 90 000 hectares d'aires marines protégées, des paysages sous des	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF

-Améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées par le biais des APACs et d'une gouvernance partagée avec le secteur privé et le gouvernement. -Améliorer les pratiques et les approches favorables à la biodiversité menée par les communautés, y compris la promotion de l'économie bleue (p. ex. agriculture, pêche, foresterie, tourisme, infrastructures, etc.) -Renforcer les actions menées par la communauté pour la protection des espèces menacées -Développer des stratégies permettant d'atténuer les impacts du « conflit homme et faune » (sécurité, activités alternatives, amélioration de la législation sur les indemnisations)	pratiques améliorées sur 3 800 000 hectares, et 270 000 hectares d'habitat marin sous des pratiques améliorées.	(dans le cadre des rapports d'avancement à mi-parcours et finaux) Variables de comparaison de l'évaluation de référence (utilisation de modèles conceptuels et de données des partenaires, le cas échéant) Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national
2- ***Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire*** 1) Accroître l'efficience et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables (montagnes, PEID, etc.). 2) Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence 3) Eliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement et étendre la restauration des terres dégradées.	225 000 hectares de terres (forêts, terres agricoles et autres terres de production) seront soumis à la restauration. 500 000 personnes, dont 250 000 femmes et filles, ont vu leur besoin en alimentation (moyens d'existence) se diversifier et s'améliorer	Rapports d'avancement à mi-parcours et finaux) Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du programme national Indicateurs de résilience socio-écologique pour les paysages de production (SEPLs) Indicateurs
Renforcer l'inclusion sociale 1) Promouvoir des initiatives ciblées 2) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets	-500 000 personnes, dont 250 000 femmes et filles, bénéficieront directement des interventions du SGP OP8-Partie 1 grâce à des capacités améliorées et à des moyens de subsistance améliorés.	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes pays du PMF Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF Examen du Programme national
Gestion, suivi et évaluation des résultats 1) Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des	01 projet administrant des modalités de gestion des résultats dans la conception et l'exécution des programmes et la prise de décisions	Rapports individuels sur les projets établis par les équipes pays du PMF

programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs. *Gestion des naissances* 1) Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités 2) Améliorer les capacités des OSC/OCB *3)* Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques	globales au moyen de mécanismes participatifs. Une fois par trimestre : Fréquence de la mise à jour de la base de données du PMF pour une collecte, une gestion et une analyse efficaces des données à L'appui de l'amélioration de l'exécution des programmes et de l'apprentissage. Les écarts détectés par rapport aux plans et les corrections nécessaires apportées 4 échanges Sud-Sud aux niveaux mondial et régional pour transférer des connaissances, reproduire des technologies, des outils et des approches sur les questions environnementales mondiales.	Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF ; Examen du programme national

Supported by:
Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Nuclear Safety and Consumer Protection
based on a decision of the German Bundestag
IKI INTERNATIONAL CLIMATE INITIATIVE
gef
SGP The GEF Small Grants Programme
UNDP

9-6. ICCA GSI Phase 2 Results Framework

Cadre des résultats APAC Phase 2

Tableau N°: Cadre de résultats de la phase 2 de ICCA-GSI

No.	Indicateurs	BMUV Prodoc IKI	Cadre mondial pour la biodiversité	FEM PMF	Plan stratégique du PNUD (Voir IRFF)	Partie responsable
1	Nombre de personnes (549) bénéficiant des projets, ventilé par sexe. a. Direct - Nombre d'hommes (264) - Nombre de femmes (285) b. Indirect - Nombre d'hommes (2000) - Nombre de femmes (3000)	IS 4. Capacités humaines IS 3. Adaptation		Indicateur principal obligatoire du FEM 1: Personnes bénéficiant des investissements financés par le FEM, ventilé par sexe (indicateur principal du FEM 11)	Produit 4.1.1. Nombre de personnes bénéficiant directement des initiatives visant à protéger la nature et à promouvoir l'utilisation durable des ressources (ventilé par sexe).	Équipes pays du PMF

2	Nombre d'hectares (1110 ha) positivement influencés	Objectif mondial : au moins [6 à 8 millions d'hectares] sécurisés et influencés positivement. SI 2. Ecosystemes	Cible 3	Superficie des terres et des écosystèmes en cours de restauration (hectare) (indicateur de base du FEM 3.1)	4.1.2 Ressources naturelles gérées dans le cadre d'un régime d'utilisation durable, de conservation, d'accès et de partage des avantages.	Équipes pays du PMF
3	Nombre d'hectares (50 ha) en cours de restauration		Cible 2		Exemple : Superficie Utile, qui mesure le territoire restauré Nombre d'hectares ensemencés par culture (permettant d'évaluer la production)	
4	Nombre (03) d'espèces significatives dont l'état de conservation est maintenu ou amélioré			Indicateur standard du PMF	Changement de statut des espèces significatives en péril (selon l'échelle locale ou nationale).	
5	Nombre (555) de bénéficiaires directs dont les moyens de subsistance et le bien-être ont été améliorés			Indicateur obligatoire des avantages socio-économiques du PMF du FEM	Nombre de bénéficiaires directs (désagrégées par sexe), qui reçoivent des avantages directs du projet, et dont la situation économique et sociale a	Équipes pays du PMF

					connu une amélioration tangible et mesurable.	
6	Augmentation des moyens de subsistance a. Augmentation de 17 % des revenus b. Augmentation de 18 % de la production alimentaire (sécurité alimentaire pour les communautés de subsistance)	Augmentation des revenus provenant des activités de production respectueuses de l'environnement et d'utilisation durable mises en œuvre ; 15 à 25 % par rapport à la valeur de référence			Intensité de la diversification des moyens de subsistance des bénéficiaires, et leur capacité à sécuriser leurs ressources	Équipes pays du PMF
7	Nombre de projets (07) soutenant la protection/l'amélioration/la promotion des pratiques coutumières d'utilisation durable de la biodiversité par les peuples autochtones		Cible 21 et le Programme suivant l'article 8j			Équipes pays du PMF
8	Nombre de projets (05) soutenant la diversité linguistique des peuples autochtones et des communautés locales		Cible 21 et le Programme suivant l'article 8j			Équipes pays du PMF

9	Nombre (04) de projets soutenant les métiers traditionnels des peuples autochtones et des communautés locales		Cible 21 et le Programme the travail suivent l'article 8j			Équipes pays du PMF
10	Nombre d'ateliers de partage de connaissances (01)		Cible 21			Équipes pays du PMF
11	Nombre de projets soutenant le renforcement du transfert intergénérationnel (02)		Cible 21 et le Programme the travail suivent l'article 8j			Équipes pays du PMF
12	Nombre de peuples autochtones et de collectivités locales impliqués dans la prise de décisions relatives à la conservation de la biodiversité (niveaux du projet, local, national, régional et mondial) (0)		Cible 22		Les peuples autochtones et les collectivités locales impliquées fournissent des avis qui sont pris en compte dans les décisions finales	Équipes pays du PMF ***Needs to be unpacked by PMU/CPMT and put in project proposal template**
13	Nombre de documents stratégiques nationaux intégrant les APAC et les écosystèmes associés comme priorités pour la conservation de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique (03)	Indicateur du donateur	Cible 21, Cible 22	Stratégie paysagère du SGP/COMDEKS si pertinent ; Contribution aux NBSAPs, etc.		Équipes pays du PMF
14	Nombre de scores d'évaluation de l'indice de sécurité et de résilience de l'ICCA réalisés conformément	Indicateur du donateur	Cible 3, Cible 21, Cible 22			Équipes pays du PMF

	à la méthodologie d'auto-renforcement de l'ICCA (15)					
15	Nombre des unités de planification territoriale qui adoptent les évaluations de reconnaissance et de gouvernance de l'APAC (01) de la République du Congo	Objectif mondial : [au moins 20 à 25 unités d'aménagement du territoire].	Cible 22			Équipes pays du PMF
16	Nombre de plans de gestion et d'évaluations de gouvernance mis à jour pour inclure la reconnaissance juridique et autres formes de reconnaissance des APAC.	Global Target [20-25]	Cible 22			Équipes pays du PMF
17	Nombre d'accords juridiques et de reconnaissance pour assurer la conservation et l'utilisation durable des APAC (01)	Global Target: [15-20 agreements].	Cible 21			Équipes pays du PMF
18	Nombre de projets menés par des femmes (02)		Cible 23	Indicateur PMF standard		Équipes pays du PMF
19	Nombre de représentantes femmes bénéficiant d'un soutien/renforcement des capacités (50)	Objectif mondial : [au moins 87 500 (en moyenne 250 femmes réparties sur 400 projets estimés)]	Cible 23	Similaire à l'indicateur standard du PMF	Nombre de représentantes femmes soutenues directement par le programme qui participent à des processus de décision Pourcentage de représentantes femmes soutenues directement par le programme impliqué dans	Équipes pays du PMF

					les actions de renforcement des capacités	

10- National Steering Committee Endorsement

Note: The signature of NSC members are required as endorsement of the ICCA GSI Phase 2 strategy duly reviewed and agreed at the National Steering Committee meeting.

NSC members involved in ICCA GSI Phase 2 development, review and endorsement	Signatures
OKEMBA APENDI Paule Patricia	
Agbokou Isidore	
Freddy ELION MPAN	
Exaucé MBEMBA SAMBA	
Arsène Rigobert GUELELE KOUENE KINTONO	
Inès MVOUKANI	
Jasmin MBEMBA	
Victor KIMPOUNI	
Benjamin EKOLOKO	